

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1422>



Cercle de Bourges- Réunion du 24 novembre 2017

- Cercles locaux - Bourges (18) -



Date de mise en ligne : jeudi 14 décembre 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Présents : Guy Léger, Aline de la Perrelle, Michel Picard, Jean Adamkiewicz, André Oliva, Jacqueline Pasquet, Jacques Ramat

Excusé : Gérard Grivois

1. Rencontre avec Benoît Marouzé : nous avons rencontré à Saint Amand Montrond Benoît, qui souhaite créer un cercle dans sa ville de Bourbon l'Archambault. Nous avons eu avec lui un échange fructueux qui pourra se prolonger entre nos deux cercles. Il nous tiendra informé de la suite de ses initiatives.

2. Collectif 18 Tafta : il apparaît nécessaire de rencontrer les parlementaires, dans la perspective d'un référendum d'initiative parlementaire. Rendez-vous a été pris avec l'un de nos députés, L. Kervran, en février. Beaucoup de gens ignorent tout des traités internationaux (Ceta, Tafta....), l'objectif est donc d'informer.

Prochaine rencontre du Collectif 18 : mercredi 31 janvier 2018.

3. Réflexions sur les droits fondamentaux : après le rappel de la proposition de l'Assemblée Générale soumis aux Cercles de travailler à partir de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, (courrier de Pascal Geiger 8.10.2017), il nous appartient de définir une méthode de travail et de fixer une échéance.

Il apparaît nécessaire de choisir des thèmes pour ne pas s'éparpiller et de les étudier à la lumière des textes fondamentaux, tels le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 et la Déclaration de Philadelphie du 10 mai 1944.

Une critique d'un état des lieux des thèmes choisis est à faire pour dans un second temps croiser des réflexions et propositions.

Outre la réflexion déjà entamée par Michel et communiquée sur le droit du travail et la politique migratoire, sont proposés les sujets suivants :

- ▶ Une analyse de la remise en cause des libertés par la loi de sécurité intérieure (Aline) ;
- ▶ La protection du secret de la vie privée et des données personnelles, au regard des nouvelles technologies (André) ;
- ▶ L'indépendance et l'impartialité de la justice. La non représentativité des assemblées délibératives où les couches populaires ne sont pas représentées (Jacques) ;
- ▶ La déclaration de Philadelphie. Les problèmes liés à la santé et au logement (Guy).

Parmi les membres du Cercle n'ayant pu participer à cette rencontre, il est possible de nous rejoindre dans ce travail en décidant d'un thème à choisir !

Il est projeté d'organiser une rencontre inter-associative (à définir le moment venu) sur l'un ou l'autre de ces thèmes.

4. Nous attendons par ailleurs que le seul député qui a répondu à notre demande d'entrevue (M. Cormier-Bouligeon),

nous fixe une date.

Prochaine réunion du Cercle : Mercredi 17 janvier 2018, à 20 heures (repas à 19 heures) à Gite et Amitié

Relevé réalisé par Jacques Ramat